

## PLAINE DE L'AIN ESCALADE (P.A.E.)

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Bâtiment Phoenix, Avenue du Général Sarrail 01500 Ambérieu en Bugey  
N° SIRET : 89163295200018  
N° RNA : W014004889



# PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30 AOÛT 2024

Le 30 août 2024 à 19h15, les membres de l'association Plaine de l'Ain Escalade se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au gymnase de la Plaine de l'Ain, à Ambérieu en Bugey. Les 65 personnes (dont procurations) présentes à cette assemblée générale ont signé la feuille d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée générale n'a pas désigné de président de séance : en l'occurrence, et selon les statuts du club, le présent PV sera signé par 2 membres du Comité Directeur. Mme Elodie Fourmond est secrétaire de séance.

Les statuts ne prévoyant aucun quorum, l'assemblée peut délibérer valablement à la majorité des 2/3 des membres présents.

Le président remercie tout d'abord les personnes présentes. Il donne l'ordre du jour de cette AG : suite à la démission du trésorier et du vice-président, l'ensemble du comité directeur ainsi que le bureau est à réélire. Il présente également sa démission, et annonce que Catherine Russac, secrétaire adjointe, démissionne également avant la fin du mandat du présent bureau.

## 1 - BILAN DES ACTIVITES DU PRESIDENT DEMISSIONNAIRE (SAISON 2022-2024)

Le président tient à dresser un bilan de ses 2 années d'engagement en tant que Président au sein du club.

Il indique qu'à la suite de changements professionnels, il ne lui sera pas possible de maintenir le même niveau d'implication

Catherine, quant à elle, s'oriente vers des projets sportifs prenants.

1<sup>ère</sup> année :

- Mise en place d'un nouveau bureau
- Recrutement d'un professionnel
- Compétitions
- Début d'un partenariat avec le club de St Vulbas (stage à Briançon par exemple)
- Etc.

2<sup>ème</sup> année :

- Projet de club régional sur 5 ans
- Évolution de l'offre de cours jeunes
- Volonté de garantir la sécurité de tous
- Ouverture aux clubs voisins (St Vulbas toujours)

## PLAINE DE L'AIN ESCALADE (P.A.E.)

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Bâtiment Phoenix, Avenue du Général Sarrail 01500 Ambérieu en Bugey  
N° SIRET : 89163295200018  
N° RNA : W014004889



Remarque de Rémi : le pointage des EPI est à jour, il faudra faire un point avec le nouveau bureau.

Le président demande ensuite à l'assemblée de voter pour que le club offre la cotisation à Mickaël GIRAUD-TELME et Catherine RUSSAC pour l'année à venir. La secrétaire précise que d'après les statuts, l'assemblée ne peut voter que pour les résolutions qui ont été stipulées dans l'ordre du jour, or celle-ci n'y était pas. La secrétaire précise aussi que les statuts ne prévoient aucune « contrepartie » comme le paiement de la cotisation pour les membres du bureau ou les initiateurs.

L'assemblée s'exprime donc sur un vote simplement consultatif.

Pour : 1 / Abstention : 44 / Contre : 20

Cette résolution peut néanmoins être proposée à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

Le trésorier demande ensuite à préciser son bilan financier, mais celui-ci n'a pas non plus été inscrit à l'ordre du jour, et ne peut donc pas être voté.

## 2 - ELECTION DU BUREAU

Démissionnaires : Mickaël GIRAUD-TELME, Célian COLIN, Philippe NANNINI, Catherine RUSSAC

Se présentent : Florian DUGUE, Bruno CLEMENT, Laure GINGER, Maxime BOYER (qui présente le projet de ce nouveau bureau), Elodie FOURMOND, Camille FAELCHLIN

- Résolution 1 : Élection du nouveau bureau

Maxime = 58 voix / Laure = 58 / Elodie = 58 / Florian = 62 / Camille = 61 / Bruno = 61  
+ 1 nul + 2 abstentions

## 3 - QUESTIONS DIVERSES

1) Question sur le rôle et l'importance des professeurs du lycée dans le club, et le renouvellement du mur

2) Comment le bureau compte augmenter l'implication de tous les membres du club ?  
Modification des statuts pour agrandir le Comité Directeur avec création de commission : le nouveau bureau insiste sur l'importance d'avoir des représentants de tous les membres du club (grimpeurs adultes, jeunes, parents de grimpeurs, ...). Toutes les idées sont les bienvenues !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Florien DUGUE, trésorier adjoint

Elodie FOURMOND, secrétaire